



COMMUNIQUE DE PRESSE

« VIVAM HSTV »

le nouveau nom donné par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve au dispositif d'EHPAD hors les murs

Lamballe, le 27 mai 2021 – **L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) développe depuis 2019 une expérimentation « d'EHPAD hors les murs », aussi appelée « dispositif de soutien renforcé à domicile » (DRAD*), d'abord à Rennes puis dans quatre autres territoires. Convaincue que cette alternative à l'EHPAD est un dispositif d'avenir, répondant aux besoins des personnes qui souhaitent vivre le plus longtemps possible chez elles, HSTV s'est engagée dans une réflexion pour trouver un nom pérenne, traduisant mieux le service rendu. Elle a ainsi rebaptisé le dispositif « VIVAM HSTV », pour « VIVre en Autonomie à la Maison ».**

Le nom « EHPAD hors les murs », comme sa déclinaison « EHPAD à la maison » s'est rapidement imposé à partir des premières expérimentations. Si ce nom traduit bien l'idée que les compétences de l'EHPAD se « déplacent » à domicile, il échoue néanmoins à traduire le service rendu : il ne s'agit précisément pas d'une offre d'hébergement (ce que laisse sous-entendre le terme d'EHPAD), mais bien d'un dispositif qui permet à la personne âgée en perte d'autonomie de rester vivre chez elle le plus longtemps possible. C'est la raison pour laquelle HSTV a imaginé un nouveau nom pour ce service, « VIVAM HSTV », plus chaleureux, plus humain, et faisant immédiatement référence, dans sa forme développée, aux notions de maintien d'autonomie et de domicile.

Pour permettre à chaque usager de « Vivre en autonomie à la maison », VIVAM HSTV propose :

- Une coordination des acteurs et dispositifs intervenant à domicile : service d'aide à domicile, SSIAD, médecin, infirmier, kinésithérapeute... Cette coordination repose très souvent sur un aidant, voire sur la personne âgée elle-même. L'objectif est de reproduire ce qui est réalisé au sein des EHPAD par les professionnels encadrants et de faciliter ainsi le partage d'information entre les différents acteurs, en abordant la question de la perte d'autonomie dans la globalité du parcours et des besoins de la personne : accompagnement des soins, y compris médicaux, accompagnement au maintien des gestes de la vie quotidienne et accompagnement de la vie sociale.
- L'apport des expertises gériatriques de l'EHPAD au domicile : il s'agit, sous l'impulsion du médecin coordonnateur et avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire experte de l'EHPAD, de réaliser une évaluation gériatrique, permettant, sur cette base, de proposer une adaptation du logement et une prise en charge dédiée au maintien des capacités (cognitives, motrices, sociales) de la personne.

- La sécurisation de la personne âgée à son domicile, par l'installation d'objets connectés adaptés aux besoins de la personne. Ces outils permettent notamment d'alerter en cas de situation inhabituelle (éventuellement signe d'un danger pour la personne) et de déclencher une intervention d'un professionnel de l'EHPAD au domicile de la personne 7 jours/7, 24h/24.

Ce dispositif préfigure de nouveaux modèles visant au maintien de l'autonomie des personnes âgées, qui se déclineront dans des formes innovantes de structures d'accueil amenées à renouveler en profondeur l'offre actuellement apportée par les EHPAD, comme le préconisent les nombreux rapports récents parus sur le sujet.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve déploie ce dispositif innovant, véritable alternative à l'EHPAD, dans cinq territoires : Rennes, Bain-de-Bretagne et Baguer-Morvan (35), ainsi que Plougastel-Daoulas et Pont-l'Abbé (29), dans le cadre du dispositif national dit de l'article 51*. Au terme de sa montée en puissance, avant la fin de l'année 2021, le dispositif accueillera 150 usagers.

*Le dispositif de soutien renforcé à domicile (DRAD) est une expérimentation innovante en santé portée par la Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité française, dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2018. Cette offre est déployée sur 10 régions, dans le cadre de 23 projets qui permettront d'accompagner 580 personnes, pour un montant global de plus de 20 millions d'euros sur 3 ans.

CONTACT PRESSE

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Johanne Mathat, directrice de la communication

Tél : 06 42 56 10 58 | j.mathat@hstv.fr

A propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est composée de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, clinique, EHPAD, foyers de vie, accueils de jour. Huit d'entre eux sont situés en Bretagne et un en Provence. Son siège est à Lamballe.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

HSTV compte près de 2 500 salariés (pour 2 000 ETP) et gère 235 millions d'euros de budget. Ses objectifs sont de développer la démarche "hospitalité" dans l'ensemble de ses établissements, de répondre de manière coordonnée aux besoins des populations concernées et de proposer des projets qualité harmonisés au service des usagers, tout cela dans le respect des valeurs portées par la Congrégation depuis 360 ans.